

Réseaux sociaux à NC la 1^{ère} :

On ne sait pas où l'on va, mais on y va !

nouvelle
calédonie

1



Les journalistes ne sont pas des couteaux suisses !

En plus de la télé, de la radio et du web, voilà que débarquent les vidéos verticales sur les réseaux sociaux (RS) dans les missions des journalistes de NC la 1^{ère}.

On leur demande de tourner des images et de fournir, avec l'aide d'un monteur, des "réels" pour les réseaux sociaux (TikTok, Facebook, Instagram...) ou des vidéos en longueur sur YouTube.

Une décision prise sans préparation, sans charte et sans concertation avec la rédaction. Pour preuve, un encadrement qui se contredit : sur la forme des vidéos destinées aux RS, sur les moyens (si cela concerne tous les JRI ou uniquement les bi-qualifiés), sur l'organisation au montage...

Mais ce n'est pas tout. L'expérimentation a commencé avec une poignée de CDD, qui ont dû se former entre eux.

Le Directeur des contenus de l'information (DCI) demande de "l'indulgence". Nous lui en demandons autant. Nous ne sommes pas des cobayes !

Lancer un nouveau format nécessite de l'anticipation, de la formation et un cadre. Les réseaux sociaux ne sont pas un "sous média". Ils méritent un traitement de qualité à la hauteur des exigences de France Télévisions et des attentes de notre public.

Dans d'autres stations de l'entreprise, les équipes ont eu droit à une phase d'expérimentation avant le lancement de ces vidéos verticales, à une formation adaptée et un encadrement formé à ce type de média, qui connaît les codes et peut accompagner les rédacteurs dans leurs tâches.

À NC la 1^{ère}, les journalistes dédiés aux RS se retrouvent à faire des amplitudes horaires totalement en dehors du cadre légal. Réponse de l'encadrement : vous n'êtes pas assez rapides !

Fin 2024, un mouvement intersyndical interne à NC la 1^{ère} dénonçait une réforme de l'information, qui aujourd'hui encore peine à montrer son efficacité.

Alors oui, NC la 1^{ère} peut s'afficher comme la bonne élève du pôle Outre-mer, avec une couverture de l'actualité sur quatre médias. Mais à quel prix ? Une radio devenue le parent pauvre de la rédaction : moins d'effectifs et moins de reportages. Une charge de travail alourdie pour les monteurs. Une rédaction en chef qui doit courir entre la couverture de l'actualité sur les quatre supports, la préparation des émissions, la gestion des tableaux de service...

Le tout dans un contexte de maîtrise du nombre d'emplois, de postes "gelés". La coupe est pleine !

Le SNJ demande à ce que ces nouvelles missions soient encadrées, "chartées", avec une formation dédiée et des moyens humains adaptés.

L'heure n'est pas aux effectifs supplémentaires, nous dit-on. Mais on ne peut pas continuer à ajouter indéfiniment de nouvelles tâches aux équipes, sans tenir compte des conséquences sur la qualité de notre travail et la santé du personnel.

Nouméa, le 2 octobre 2025

Syndicat National des Journalistes
Maison France Télévisions - Bureau D 142
snj@francetv.fr - 01 56 22 88 28